

République française
Département du Pas-de-Calais
COMMUNE DE LOISON SUR CREQUOISE

Séance du mardi 05 décembre 2023

Date de la convocation: 27/11/2023

Membres en exercice : 8
L'an deux mille vingt-trois et le cinq décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel SEPTIER,

Présents : 8
Présents : Daniel SEPTIER, Christophe BATAILLE, Emmanuel BONVOISIN, Catherine CHOCHOY, Gérard DEVISE, Pierre DHALLEINE, Karine LACROIX, David LOTHMANN

Votants : 8

Pour : 8

Représentés :

Contre : 0

Excusés :

Abstention: 0

Absents :

Secrétaire de séance : Emmanuel BONVOISIN

DE_2023_032 - Objet : Avis éoliennes de SAINT DENOEU

Eoliennes "Des Orchidées"

Monsieur le Maire informe l'Assemblée, qu'un projet d'implantation de 4 éoliennes a été déposé sur la commune de SAINT DENOEU "Des Orchidées" et que l'enquête publique a eu lieu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas émettre d'avis sur le projet.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres présents.

Pour Extrait Conforme

Certifié exécutoire, les formalités de publicité

Ayant été accomplies

Le Maire,
Daniel SEPTIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___



Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de MONTREUIL

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2023-12-07(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: LOISON SUR CREQUOISE

N° de SIREN: 216205229

Numéro Acte de la collectivité locale: DE_2023_032

Objet acte: Avis éoliennes de SAINT DENOEUUX

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.4-Amenagement du territoire

Identifiant Acte: 062-216205229-20231205-DE_2023_032-DE

Rapport d'erreur(s):